

Développer la créativité et stimuler l'intelligence collective

Management - Gestion de projets - 2025

En résumé

L'intelligence collective est un vecteur essentiel de la collaboration au sein d'une équipe, elle permet aux collaborateurs, quelles que soient leurs places et leurs fonctions de :

- Donner du sens au travail.
- Rendre l'organisation du travail plus attractive.
- Développer l'envie de coopérer en mobilisant des outils créatifs.
- Développer la solidarité.
- Coproduire des services utiles à l'organisation.
- Encourager les démarches collaboratives.
- Développer le bien-être et la performance.

Objectifs :

- Apprendre par l'action et la réflexion du groupe.
- Stimuler l'intelligence collective.
- Augmenter la coopération au sein d'une équipe.
- Ancrer la posture "je fais partie de la solution plus que du problème".
- Provoquer des prises de conscience quant à la richesse de l'équipe pour développer le partage de bonnes pratiques.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Dirigeant(e), manager, chef de projet.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé dans le management et outils collaboratifs.

Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

770 €
Net de taxe par personne

L1 INTELCOLL 20-E24


2 jours soit 14 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- lun 03 nov 2025, mar 04 nov 2025



1. La posture managériale au service de l'intelligence collective

Développer son leadership pour favoriser l'autonomie.

Communiquer pour faciliter la collaboration.

Connaître son style de management préférentiel et identifier ses leviers propres (diagnostic et débriefing).

2. L'intelligence collective et la coopération

La coopération dans une équipe.

L'intelligence individuelle vs l'intelligence collective.

Manager l'intelligence collective : démarrage, diagnostic, recherche de solutions, prise de décision, plan d'action.

3. Les méthodes collaboratives

Exemple de différents outils favorisant l'intelligence collective.

Choisir l'outil en fonction de l'objectif à atteindre (définir ses valeurs, amorcer des échanges, réfléchir et explorer, décider ensemble...).

4. Expérimentation de méthodes collaboratives

Le codéveloppement.

Le world café.

Le brainstorming.

Le métaplan.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation.

Cette formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques actives et innovantes sollicitant l'intelligence collective autour du chêne à Palabre™.

Il matérialise un espace de parole, un espace d'écoute, facilite les échanges, la communication ainsi que la prise de décision en co-construction.

Sous le Chêne à Palabres™, protégés, assis confortablement, nous nous relient les uns aux autres, à ce qui nous entoure et ainsi cultivons un terrain où peut grandir notre confiance aux autres.

Le Chêne à Palabres™ est un lieu d'ancrage, qui permet les connexions physiques, et engageant des changements réels, durables.

Le Chêne à Palabres™ incarne dans la matière un espace de dialogue où l'écoute est facilitée et où l'entraide se manifeste naturellement.

Le Chêne à Palabres™ est un puissant vecteur de transformation et un outil accessible et facilitant pour l'animation des relations humaines.

La formation se déroulera dans les locaux de la CCI sur le site du Campus de l'Alternance dans un espace où a été "planté" un Chêne à Palabres™ et conçu pour intégrer pleinement cette approche pédagogique innovante.

[Découvrez cette approche pédagogique ici.](#)

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

Partenaires



5 - 7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble - France
T. 04 76 28 29 28 - F. 04 76 28 29 78 - cciformation@grenoble.cci.fr
www.cciformation-grenoble.fr
Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z



n° 000 743 4